

TUTO ÉTAT DES LIEUX



INTRODUCTION

Tout d'abord BRAVO !

Ce document a pour but de t'expliquer les méthodes pour préparer puis effectuer l'état des lieux d'un sentier.

Ce dernier peut être utile en vue d'un chantier bénévole, mais aussi dans le cas d'un événement ou d'un projet de valorisation des sentiers par une collectivité locale.

Dans tous les cas, il est essentiel de faire connaître ton action aux acteurs locaux qui pourront te soutenir matériellement ou financièrement. Il est bon de proposer au(x) propriétaire(s) du sentier d'effectuer l'état des lieux en commun.

Avant toute action, pense à présenter ton projet à MBF : info@mbf-france.fr .



SOMMAIRE

I/ Définition du projet

II/ Procédure d'état des lieux

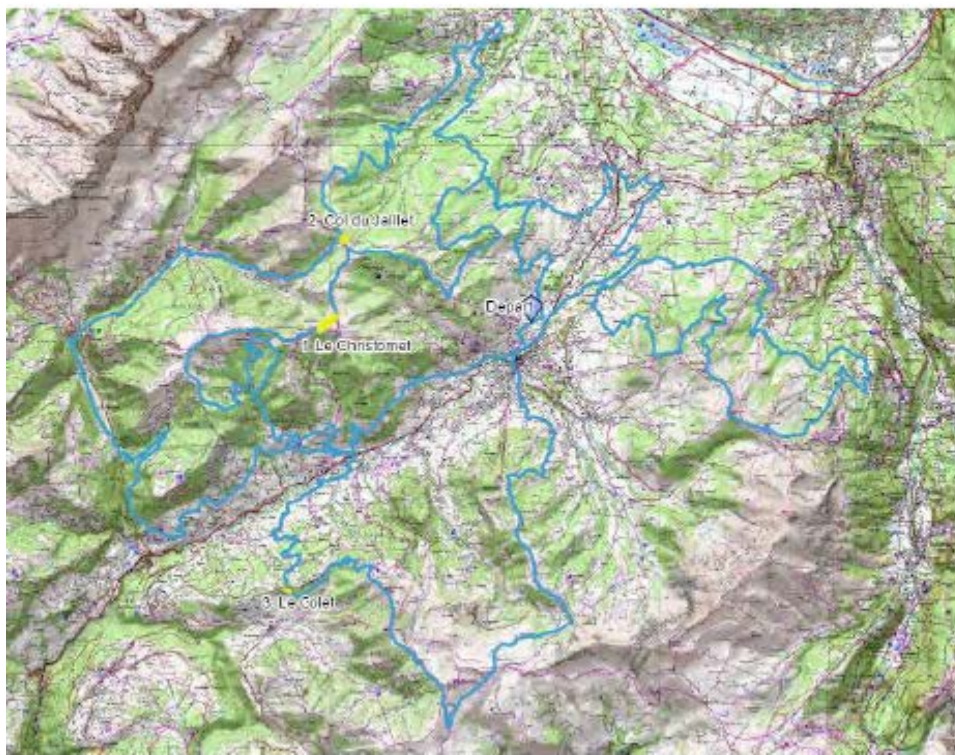
III/ L'équipe

IV/ État des lieux sur événements





I/ DÉFINITION DU PROJET

CARTE DES « ZONES SPÉCIFIQUES » IDENTIFIÉES :



Légende :

-  Tracé MB Race 2016
-  Point d'action MBF

1- REMPLIR LE PROJET D'ÉTAT DES LIEUX



Projet d'état des lieux

Vous trouverez ici de quoi préparer et communiquer sur votre projet d'entretien de sentier.
Ce document, une fois rempli est à retourner avec les pièces jointe par courriel à :
info@mbf-france.fr

Coordonnées Responsable Projet	
Nom	
Prénom	
N°adhérent	
Email	
Portable	

Courte description du projet

Mountain Bikers Foundation / Maison du Tourisme / 14 rue de la République / 38000 GRENOBLE
TÉL : 09.51.13.81.84 / Mail : info@mbf-france.fr

Cette fiche est disponible sur notre site internet ou sur demande à info@mbf-france.fr

Elle t'aidera à poser les bases de ton projet et permettra à MBF de communiquer sur ton action.



2- LA TRACE GPS

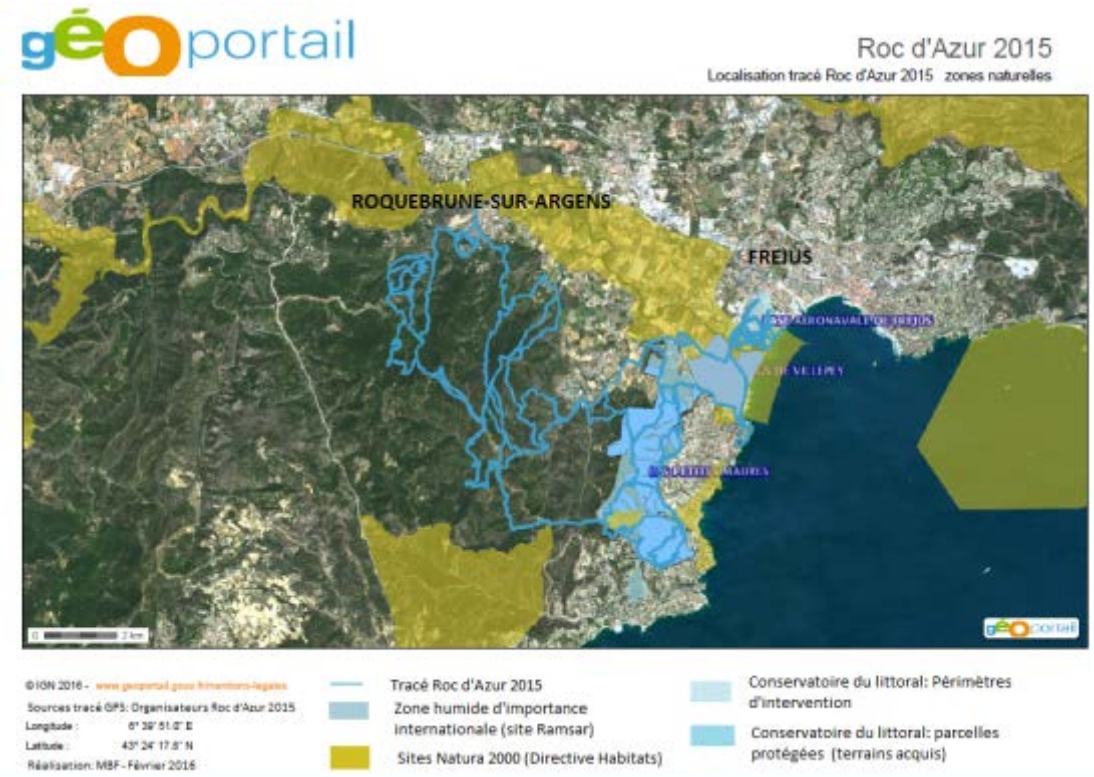
Tout d'abord, il te faut identifier le tracé exact de ton sentier.

Pour cela crée une trace GPS grâce à l'aide d'un GPS ou d'outils comme géoportail ou lphigénie.

Cette trace te permet d'identifier les propriétaires des terrains sur lesquels passe le sentier.

Pour trouver les propriétaires d'un terrain, il faut :

- Déterminer les parcelles cadastrales sur Géoportail.
- Puis aller en Mairie pour demander les coordonnées des propriétaires.



3- IDENTIFIER DES ZONES SENSIBLES

Pense à te référer aux propriétaires (ou organisateurs) qui connaissent bien le terrain.



Zone humide : Le passage répété de VTT risque de créer un élargissement de la trace.

1. LES PROBLÈMES LIÉS AUX USAGERS :

- ≠ **Les traces de pneus** : le sentier est trop raide ou se situe dans un secteur humide et donc très impactant.
- ≠ **Les élargissements et étalements de sentiers** : présence d'obstacles sur le sentier, il est toujours mouillé et boueux, l'intersection est mal conçue.
- ≠ **Les bosses de freinage** : le profil du sentier oblige à des freinages localisés et trop soudains.
- ≠ **La création d'une « coupe de virage » ou d'un raccourci.**

2. Les problèmes liés à l'eau :

- ≠ **Zones humides** : le sentier passe dans une zone humide (marrais, tourbière, etc.)
- ≠ **Les rigoles** : le sentier passe dans une ligne de ruissellement et/ou manque d'inclinaison extérieure.
- ≠ **Les surfaces gorgées d'eau** : le sentier possède un devers et manque d'inclinaison extérieure, forme en U



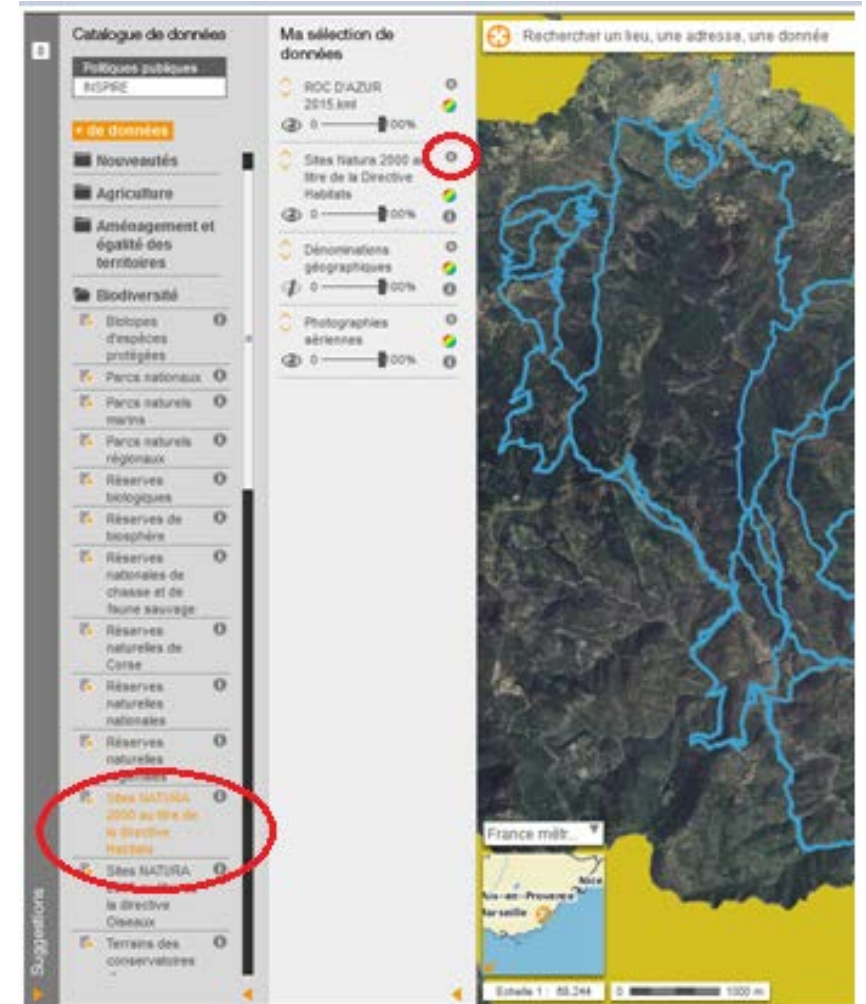
4- RECHERCHE DES « ZONES NATURELLES REMARQUABLES »

Sur Géoportail, il est possible d'obtenir les fonds de cartes des zones naturelles remarquables.

Pour cela je sélectionne une par une les données du dossier « Biodiversité » dans le menu « Catalogue de données ».

Si rien n'apparaît sur la carte, c'est que le secteur d'étude n'est pas concerné.

Cette démarche peut être effectuée dans tous les dossiers de « Catalogue de données » qui semblent pertinentes (dossiers « Eau », « Forêt », etc.)



II/ LA PROCÉDURE D'ÉTAT DES LIEUX

ZONE N°1

COL DU JAILLET

45.88279N / 6.56911E

- Rigoles Surface gorgée d'eau Elargissement du sentier Traces de pneus Zone de freinage
 Coupe de virage et/ou multiplication des traces Affleurement (pierres, racines) Autres :

AVANT



APRES



INTRODUCTION



On rentre dans le vif du sujet, le but de la procédure d'état des lieux est d'identifier des zones sensibles (fortement érodées, humides, en zone protégée...)

Une fois ces zones identifiées, il s'agit d'évaluer leur degré de détérioration.

Enfin il faut proposer des solutions afin de préserver ces zones.

1- Le relevé GPS de la zone (waypoint)

Cette étape permet de visualiser plus facilement les zones à surveiller.

Cela facilitera aussi le travail des bénévoles, qui pourront intervenir directement sur ces zones en cas de chantier.

Enfin, ces zones identifiées par un point GPS seront plus faciles à retrouver pour des états des lieux futurs.

Conseils pratiques :

- Avoir un outil GPS où la donnée est facilement récupérable
- Attention à la précision du GPS
- Renommer le point GPS avec le n° de zone



2- PHOTO AVEC LA PLAQUETTE DE NUMÉRO DE ZONE



Conseils :

- Cadrage le plus large possible
- Orientation et cadrage de la photo de préférence identique dans le cas d'un évènement (avant / après)
- Toujours faire le même nombre de photos « avant » et « après », et sur toutes les zones (2 ou 3 maximum)



3- RENSEIGNER LA FICHE DE RELEVÉ TERRAIN

NOM DU SECTEUR ET/OU DE L'ITINÉRAIRE:	ZONE n°	COORDONNÉES GPS: (Degrés décimaux)	<< AVANT >>
--	---------	---------------------------------------	-------------

Nombre de photos prises:

La zone est située dans: Une zone humide Une zone d'arrêté de biotope Autres (préciser):
 Une ZNIEFF 1 / 2 (préciser) Un site Natura 2000

- Coupe de virage ou multiplication des traces :
- Largeur du chemin principal (approximative):
- Traces de pneus: superficielles / assez profondes / très profondes
- Zone de freinage: étroite / large - peu profonde / profonde
- Rigole(s) sur le sentier (combien): peu profonde(s) / profonde(s) / très profonde(s)
- Affleurement: pierre(s) / racine(s) - faible / prononcé / très prononcé
- Système d'évacuation des eaux hors du sentier: efficace / peu ou pas efficace / je ne peux pas me prononcer, il fait sec
- Chemin gorgé d'eau: boueux / flaque(s) d'eau

Observations complémentaires / Analyse:

Action(s) éventuelle(s) à mettre en place avant l'évènement:

Conseils :

- Utiliser un crayon à papier
- Ne pas se limiter dans les commentaires : il vaut mieux en avoir trop que pas assez ;)



III / L'ÉQUIPE



1- FORMER UNE ÉQUIPE

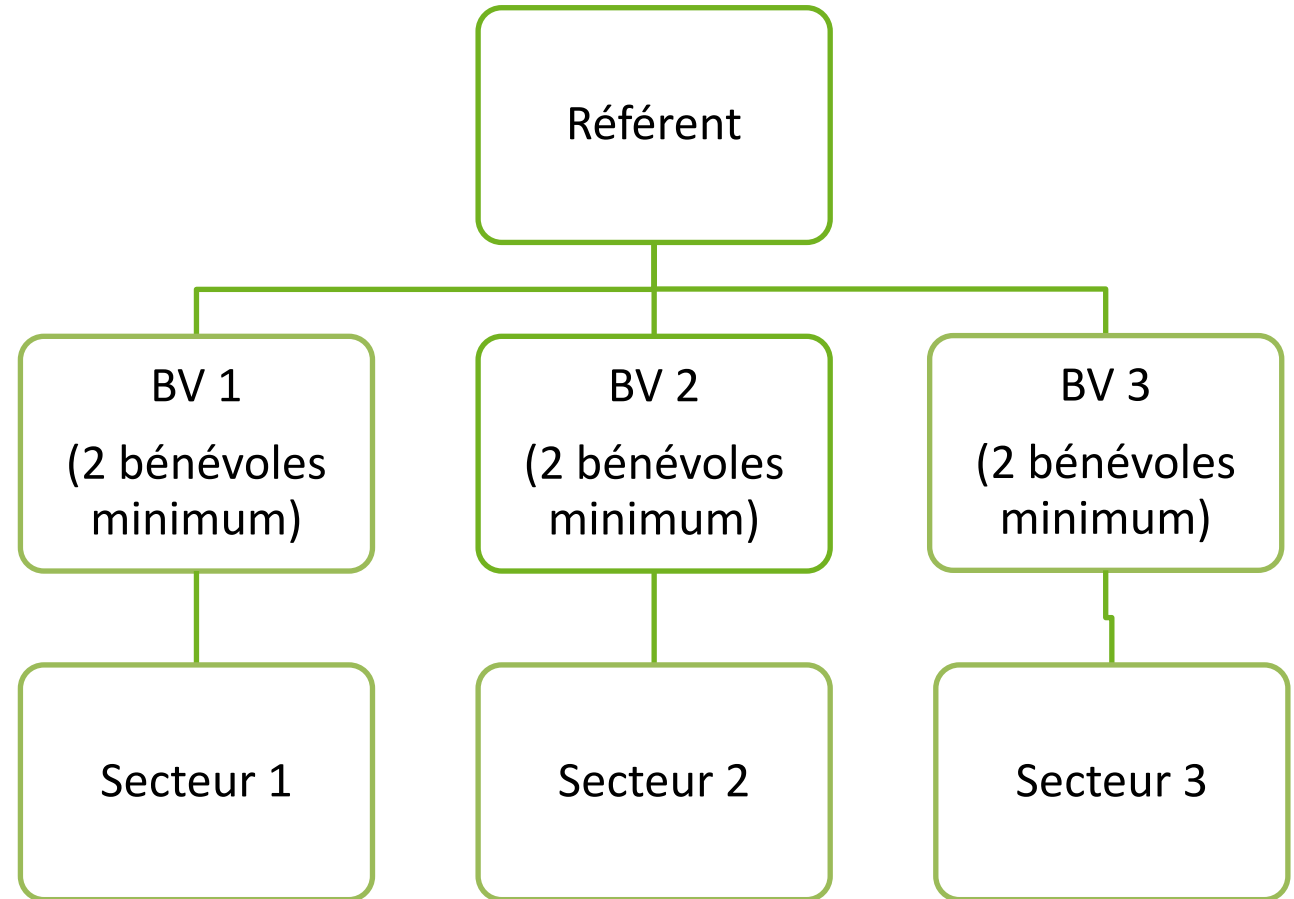


Réaliser un état des lieux n'est pas une chose simple, car cela prend du temps et demande d'avoir une équipe assez conséquente (surtout lors d'un état des lieux sur événement).

2- LA RÉPARTITION DES RÔLES

Le référent explique l'objectif de cette action, organise les groupes de bénévoles et leur assigne un secteur à analyser.

Le référent est aussi la personne en lien avec la MBF et les organisateurs en cas d'événements.



3- LES ADHÉRENTS DE LA MBF



Avant toute réalisation d'un état des lieux, il faut remplir et nous retourner ton projet. Cela nous permettra de t'accompagner et de communiquer sur ton action.

Nous pourrons ainsi répondre à toutes tes questions :
info@mbf-france.fr



4- LES AUTRES BÉNÉVOLES

Il est bon d'inclure dans ton projet d'autres associations ou bénévoles qui seraient concernés par ton action.

Cela peut-être les autres utilisateurs des sentiers (randonneurs, cavaliers...) ou d'autres clubs de VTT.

N'oublie pas cependant qu'un état des lieux demande de l'organisation et de la rigueur.

Il ne peut y avoir qu'une seule procédure et qu'un seul responsable du projet.



5- ACTEURS LOCAUX

Un état des lieux peut être utile en vue d'un chantier bénévole, mais aussi dans le cas d'un événement ou d'un projet de valorisation des sentiers par une collectivité locale.

Dans tous les cas il est essentiel de faire connaître ton action aux locaux qui pourront te soutenir matériellement ou financièrement.

Il est bon de proposer au propriétaire du sentier d'effectuer l'état des lieux en commun.



IV/ « CHECKLIST » ÉTAT DES LIEUX SUR ÉVÉNEMENTS

- AVANT ÉVÈNEMENT :

- ≠ Identifier un référent pour coordonner l'action des Brigades Vertes (BV)
- ≠ Établir le contact (organisateur, club et pratiquants locaux, collectivités locales, gestionnaire zone de protection environnementale...) avant l'événement pour cibler les secteurs à privilégier.
- ≠ Délimiter les tracés en accord avec les organisateurs.
- ≠ Organiser une première sortie sur le terrain pour identifier les « zones sensibles »
- ≠ Définir des recommandations d'aménagement avant événement auprès de l'organisateur

- APRÈS ÉVÈNEMENT :

- ≠ Organiser une patrouille en fin de course pour constater l'évolution des « zones sensibles » suite au passage des participants.
- ≠ Reproduire les actions (point GPS, photos)
- ≠ Définir des recommandations d'aménagement pour les années futures.
- ≠ Rédiger le compte-rendu de votre action (afin de le transmettre aux différents acteurs)



IV/ « CHECKLIST » ÉTAT DES LIEUX LOCAL

- ≠ Identifier un référent pour coordonner l'action
- ≠ Établir le contact avec le propriétaire et/ou gestionnaire du sentier
- ≠ Identifier les « zones sensibles » sur le terrain (point GPS, photos)
- ≠ Définir des recommandations d'aménagement ou de modifications
- ≠ Rédiger le compte-rendu de votre action et l'analyse en préparant un rapport avec l'aide des fiches d'analyse (afin de le transmettre aux différents acteurs).



QUELQUES EXEMPLES

<http://mbf-france.fr/dossiersentinelles/bois-des-vouillants/>

<http://mbf-france.fr/brigadesvertes/mbrace-testee-approuvee-par-les-brigades-vertes/>



Merci au soutien de nos adhérents ainsi qu'à l'ensemble de nos mécènes :

